



École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques, Chambly (Québec) J3L 3M1
4770

(450) 461-5903 (450) 658-

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017

Présences

| | |
|--|--|
| Monsieur Jonathan Joseph, Parent substitut | Madame Sophie Morin, Psychoéducatrice |
| Madame Dominique Demers, Parent | Madame Mélanie Papineau, Enseignante |
| Madame Isabelle Gravel, Directrice | Madame Manon Lemieux, Enseignante substitut |
| Madame Nathalie Lefebvre, Responsable du SDG/SD | Madame Elizabeth Théoret, Parent |
| Madame Véronique Mercille, Parent | |

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Isabelle Gravel, propose l'ouverture de l'assemblée à 19h.

CE-17-18-18

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Véronique Mercille se propose comme secrétaire pour cette rencontre et pour le reste des rencontres.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-19

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Dominique Demers fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé de reporter le point 8 (ventilation du budget pour 2017-2018) à une réunion ultérieure et de rajouter le point des conférences dans les autres sujets de la rencontre de ce soir.

Manon Lemieux propose l'adoption de l'ordre du jour amendé.



Commission scolaire
des Patriotes

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-20

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 octobre 2017

Il est proposé par Mélanie Papineau que le procès-verbal soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y avait de public.

APPROBATION

CE-17-18-21

6. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Sophie Morin présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Ce plan est mis en place afin de respecter la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. La révision et l'application de ce plan doit se faire à chaque année. L'école de la Passerelle met en place le plan afin qu'il reflète les couleurs de l'école et ses réalités. Étant donné que les élèves sont jeunes (5-6 ans), il y a plusieurs gestes d'agressivité de constatés, toutefois ceux-ci sont principalement des gestes d'impulsivité et ne sont pas nécessairement de l'intimidation. Toutefois, Sophie Morin explique que même si les enfants sont jeunes, l'intimidation peut quand même exister. Le plan qui est mis en place à l'école de la Passerelle est surtout axé sur la prévention.

Il est proposé par Jonathan Joseph que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

CE-17-18-22

7. Reddition de comptes des nouvelles mesures

Isabelle Gravel présente le document «Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour les mesures 15016, 15024, 15025 et 15026». Le Ministère accorde des sommes à la Commission scolaire des patriotes qui elle redonne des sommes aux écoles. Isabelle Gravel explique comment les sommes que l'école de la Passerelle a reçues seront utilisées. Entre autres, 1100\$ est reçu pour l'acquisition de livres et de documentaires.

Ce montant représente 55% du budget pour l'achat de ce matériel. Le montant restant qui est requis est pris à même le budget de l'école.

Il est proposé par Nathalie Lefebvre que la résolution pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2017-2018 soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité

INFORMATIONS

8. Campagne de financement - suite

Isabelle Gravel indique que la campagne de financement Humeur s'est très bien déroulée. Les profits ont été plus grands que l'année dernière. Le montant total s'élève à environ 7500\$. Cela veut dire que chaque enseignant aura environ 430\$ qu'il pourra dépenser selon les besoins de sa classe et selon les intérêts de ses élèves. Ce montant s'ajoute au montant d'environ 460\$ qui est déjà attribué à chaque enseignant à partir du budget de l'école.

9. Parole au personnel de l'école

a. Enseignantes

Mélanie Papineau nous informe :

Corne d'abondance : Il y a des activités culinaires avec l'organisme la Corne d'abondance. Cela permet aux enfants de découvrir de nouveaux aliments et de participer à la préparation d'un repas.

Spectacle Petites tounes : Il y aura un spectacle des Petites tounes le 22 décembre prochain au gymnase. De plus, chaque enseignant peut instaurer des activités spéciales dans sa classe pour souligner le temps des fêtes.

Boîte aux lettres pour le Père Noël : Les enfants recevront bientôt du courrier suite à l'envoi de leur lettre au Père Noël (boîte aux lettres qui se trouve dans l'entrée de l'école).

Manon Lemieux nous informe :

Ergothérapie : Les visites de l'ergothérapeute ont commencées. Elle vient en classe avec son matériel et cette année, cela se fait en présence de l'enseignant. Cela lui permet de voir ce qui se passe et de pouvoir ainsi reprendre des activités. Des activités sont aussi envoyées aux parents. Par exemple, des activités pour améliorer la posture.

Salle blanche : La salle est maintenant ouverte. Son ouverture avait été retardée à cause des rénovations de l'école. Les membres du CÉ ont le privilège d'aller visiter la salle blanche à ce moment. La salle est utilisée surtout de façon préventive pour des enfants qui ont des besoins particuliers.

b. Professionnelles

Sophie Morin nous informe :

Ribambelle : Le dépistage est maintenant complété et on débute les interventions. Il y a aussi des plans d'interventions mis en place pour certains enfants.

Comité de transition : La première rencontre a eu lieu cette semaine. Ce comité est proactif afin de faciliter la transition des enfants de la maternelle vers la première année dans une école du secteur. Entre autres, le comité a participé à la mise en place de la trousse littéraire. Chaque enseignant peut prendre un livre et une fiche lui indique comment il peut exploiter ce livre. Les écoles du secteur ont cette même trousse afin que les enseignants des premières années puissent reprendre ces livres. Ceci encourage cette transition maternelle/l^{ère} année et permet aux enseignants de l^{ère} année d'exploiter les mêmes livres mais d'une façon différente ou encore d'une façon encore plus poussée. D'autres mesures facilitant la transition sont aussi en place dont la rentrée différée, la visite des enseignants de l'école de la Passerelle en début d'année pour les enfants rendus en première année et aussi les récréations par écoles vers la fin de l'année scolaire à l'école de la Passerelle.

c. Service de garde

Nathalie Lefebvre nous informe :

La journée pédagogique du 16 novembre : Elle s'est passée au Musée pour enfants de Laval pour 156 élèves, tandis que 18 élèves sont restés au service de garde. Tout s'est bien déroulé.

La journée pédagogique du 17 novembre : Elle s'est passée à PIO. Il y a eu deux alarmes de feu à cet endroit et cela est venu ternir un peu cette sortie. Il a alors

été décidé de revenir une heure plus tôt. En guise de compensation, chaque enfant a reçu un laissez-passer pour une prochaine visite au PIO.

Activités du temps des fêtes : Le Comité de Noël va transformer le safari en village de Noël. Le 21 décembre, il y aura visite du Père Noël!

10. Comité de parents

Elizabeth Théoret nous informe :

Elle a participé à sa première rencontre au Comité de parents. Elle nous parle de certains sujets qui ont été abordés lors de cette rencontre dont un sondage auprès des parents (courriel), le budget du Comité de parents (12750\$) et des points importants à surveiller dans les CÉ respectifs (exemple : approbation des campagnes de financement). Elle nous indique qu'elle assistera à la prochaine réunion, soit demain 14 décembre.

11. Autres sujets

Conférences à proposer aux parents : Isabelle Gravel nous présente une liste de conférences entre lesquelles on peut choisir. Les 4 premières conférences semblent être les plus intéressantes. Une conférence pourra être sélectionnée et sera payée par la somme de 2500\$ qui a été reçue (voir point 7). D'autres conférences seront données à l'école de la Passerelle dont une conférence de Stéphane Paradis (budget de Passe-Partout) et une autre sur l'affirmation de soi qui sera gratuite.

Dîners conviviaux :

Une conversation s'en suit concernant les dîners et l'utilisation du four micro-onde. Cela vient compliquer en quelque sorte la période du dîner. Les enfants doivent attendre pour recevoir leur repas, les éducatrices ne peuvent pas porter toute leur attention sur les enfants, etc. Il est mentionné qu'il serait intéressant de faire un rappel aux parents à ce sujet. Le tout afin de les encourager vers les alternatives.

CE-17-18-20

12. Levée de l'assemblée

Nathalie Lefebvre propose la levée de l'assemblée.

Il est résolu de lever l'assemblée à 21h20.

Prochain CÉ le 24 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

Secrétaire Véronique Mercille

Isabelle Gravel
Directrice - École de la Passerelle

Dominique Demers
Présidente – Conseil d'établissement